



Radio-club de PAU
7, rue Pierre-Brossolette
64000 PAU



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2025

Chère YL, cher OM,

Le 09 mars 2025, l'AG ordinaire de notre association "[RADIO-CLUB DE PAU](#)" a été dans l'impossibilité d'élire son conseil d'administration (CA) et de constituer son Bureau, faute de volontaires...

En conséquence et conformément à l'article 9 de nos statuts, et selon les modalités précisées à l'article 8, vous êtes convoqué(e) à une [ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE](#) qui se tiendra au radio-club F6KDU (adresse dans l'entête), le [SAMEDI 17 MAI 2025](#) à partir de [09h00](#).

PRÉCISIONS :

→ L'AG EXTRAORDINAIRE doit réglementairement rassembler les 2/3 des adhérents (présents ou représentés par des pouvoirs) pour que ses décisions soient valides.

→ Si ce quorum n'est pas atteint, elle sera close et suivie immédiatement par une AG ORDINAIRE, qui pourra alors décider à la majorité de ses membres présents ou représentés.

**MOBILISEZ-VOUS.
L'AVENIR DE NOTRE RADIO-CLUB EST EN JEU.
NOUS VOUS ATTENDONS !**

PROGRAMME

9h00 – ACCUEIL DES PARTICIPANTS (*par le Bureau par intérim*)

- Contrôle des adhésions des membres, validation des pouvoirs et réception des nouvelles cotisations au RC F6KDU
- Comptage des présents et représentés

09h30 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

1. Vérification du quorum
2. Rappel de la situation
3. Appel aux candidatures pour entrer dans le conseil d'administration
4. Vote pour les élections au CA
5. Constitution du Bureau au sein du CA, avec élection au minimum des 3 fonctions réglementaires de président, secrétaire et trésorier.
6. Validation des décisions et projets de l'AG ordinaire du 09 mars 2025

À L'ISSUE – CLÔTURE DE L'AG EXTRAORDINAIRE ET PASSATIONS DE FONCTIONS

SI LE QUORUM N'EST PAS ATTEINT :

- **L'AG EXTRAORDINAIRE sera close après le constat du nombre insuffisant de membres présents et représentés.**
- **Elle sera suivie immédiatement par l'ouverture d'une AG ORDINAIRE, qui poursuivra le programme avec le point n°2 de l'Ordre du jour.**

POUVOIR

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG EXTRAORDINAIRE,
renvoyez votre pouvoir (*page suivante*) par mail au secrétaire (par intérim)
SWL Michel GRÉCO, F-63488 → **gab-france@orange.fr**

ou remettez-le à l'OM ou l'(X)YL, membre du radio-club à jour de cotisation,
chargé de vous représenter et qui devra le remettre au secrétaire à son arrivée.

NB: Chaque membre ne peut être porteur que de 3 pouvoirs.

- Cela donne la possibilité de 4 votes maximum par membre mandaté, en comptant le sien.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

POUVOIR

Je soussigné(e) Indicatif

déclare donner pouvoir à

M. ou Mme Indicatif

à jour de sa cotisation 2025, pour me représenter
aux **Assemblées générales extraordinaire et ordinaire** de notre association
"RADIO-CLUB DE PAU" qui se tiendra au radio-club F6KDU
– 7, rue Pierre-Brossolette, 64000 PAU –
le **SAMEDI 17 MAI 2025** à partir de **09h00**.

et prendre part en mon nom à toutes délibérations, solliciter toutes explications, émettre
tous avis et votes ou s'abstenir sur les différents points portés à l'ordre du jour de l'AG.

Fait à , le

Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

Mention :

Signature :

REPAS

Pour ceux et celles qui le souhaitent à l'issue de l'AGE (\pm AGO),
Nous pourrions partager un moment convivial autour d'un repas.

- Afin de pouvoir faire les réservations et pouvoir vous communiquer le prix du repas,
il serait souhaitable de faire savoir par mail à Michel, F-63488,
si vous avez l'intention de venir avec nous au restaurant et à combien de personnes.
→ gab-france@orange.fr

Comme d'habitude, nous nous fixons une limite autour 28€,
Chaque convive règlera son repas à la caisse.

AU COURS DE CETTE AGE (\pm AGO) :

*Il ne tient qu'à nous
tous de démontrer
qu'il y a encore
un avenir pour F6KDU !!!*

DEMANDE D'ADHÉSION AU RADIO-CLUB

Sur la page suivante...

*À transmettre au trésorier (par intérim) du RC F6KDU
avec votre règlement bancaire à l'ordre de : "RADIO-CLUB DE PAU"*

M. Philippe NOCENT – 7, rue d'Ossau – 64320 IDRON

La cotisation pour 2025 a été votée à **20 €** par l'AG de l'an dernier.
Les membres qui le souhaitent peuvent donner plus.
Les dons sont toujours appréciés en raison des projets prévus et en cours.



DEMANDE D'ADHÉSION 2025

Nom : Prénom : Indicatif :

Adresse :

.....

E-mail :

Tel. fixe et/ou Tel. Mobile

Remarques ou observations:

Date

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CA du RC de Pau F6KDU.